

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

SIVOM - FISCALITE
SYNDICALE - EXERCICE 1982

82.051

DATE DE CONVOCATION

9 Avril 1982

DATE D'AFFICHAGE

9 Avril 1982

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 21

Nombre de votants 24

Pour

Contre

Abstentions

UNANIMITE

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

10. MAI 1982

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt deux
le seize avril à dix heures
trente à dix heures huit heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Pierre LIS

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOCHE, MM. LACHAUD, BOUTET,
MM. BUJARD, BOUCHET, DUFOUR
MM. PAPEAU, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, BOISARD, GUICHAOUA,
MM. BROTRÉAU, DUFEIL, BERLAND, CABAL, PELLETIER, TAP, Mme TACQUET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE par M. le MAIRE
BOULAN par M. BROTRÉAU
MAURELLET par M. DUFEIL

Absents : MM. POUGET, VIAUD

Excusé : M. TETARD

Monsieur Jean-Claude MONTRON a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 21 Décembre 1973, le Comité
Syndical a décidé que les charges du SIVOM réparties entre les
différentes communes seraient couvertes par une fiscalité
syndicale.

Un tableau annexé au Budget Primitif 1982 du S.I.V.O.M. fait
apparaître pour chaque commune le montant de sa participation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

. Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du
6 Avril 1982

. Après en avoir délibéré

DECIDE :

- d'accepter que le S.I.V.O.M. "Presqu'Ile d'Arvert - Côte de
Beauté" mette en recouvrement par voie de fiscalité directe, le
montant de la QUOTE-PART mise à la charge de la Commune pour 1982,
soit 3 094 547 F (TROIS MILLIONS QUATRE VINGT QUATORZE MILLE CINQ
CENT QUARANTE SEPT FRANCS)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au Registre MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre LIS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

A VOCATION MULTIPLE

PRESQU'ILE D'ARVERT - COTE DE BEAUTE

17, rue de l'Electricité - 17200 ROYAN

Tél. (46) 05-37-42

N/Réf : SG - 82/296
JL/LP

BORDEREAU D'ENVOI

à

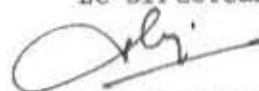
Monsieur le Maire
de
17200 ROYAN

fabrique, s'yrieix 372837

Nombre de pièces	DÉSIGNATION DE L'AFFAIRE ET DES PIÈCES	OBJET
1 ex	<p>FI SCALITE SYNDICALE 1982</p> <p>-----</p> <p>Délibération du Conseil Municipal du 16 Avril 1982.</p> <div data-bbox="395 1227 737 1456" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p>MAIRIE DE ROYAN RECU LE 17. MAI 1982 No 3348</p> </div>	<p>En retour avec mention du dépôt à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT S/MER.</p> <p style="font-size: 1.2em; margin-top: 20px;">SG: DCM du 16.4.82</p> <p style="margin-top: 5px;">Copies : SIVOM (SG) <i>par la</i></p> <p style="margin-top: 5px;">: Compté <i>28/5/82</i></p>

ROYAN, le 13 Mai 1982

Le Président
Le Directeur



J. LARRIVEAU